



Projet financé par
l'Union européenne



PROJET EUROMED JUSTICE III

Accès à la justice et aide judiciaire

GT 1.1.4

PRÉPARATION D'UN MANUEL

Manuel qui recense et décrit les approches et bonnes pratiques susceptibles d'améliorer l'accès à la justice et l'aide judiciaire

« Accès à la justice, aide judiciaire et groupes sociaux défavorisés »

La Haye (NL), du 12 au 14 février 2013

ORDRE DU JOUR

Lundi 11 février 2013

Arrivée des participants à l'hôtel et premier contact avec les membres de l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet.

Mardi 12 février 2013

09h00-09h15 **Enregistrement des participants**

09h15-09h30 **Mots de bienvenue**

Else RIEP, Département des Affaires européennes et internationales, ministère de la Justice, Coordinatrice Nationale pour les Pays-Bas du Projet Euromed Justice III.

Andrés SALCEDO VELASCO, Chef d'Equipe du projet EuroMed Justice III.

09h30-09h45 Présentation des participants (si nécessaire)

09h45-10h00 **Synthèse du travail effectué pendant les réunions précédentes sur la composante « accès à la justice et aide judiciaire ». Programme de travail, calendrier et méthodologie.**

Andrés SALCEDO VELASCO

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS, Responsable de formation du projet EuroMed Justice III.

Discussion

- 10h00-10h30 **Portée et contenu général des débats durant cette réunion du groupe de travail**
Georges ASSAF, Expert principal à court terme.
- 10h30-11h00 Pause café
- 11h00-12h45 **Discussion et accord sur le document de travail préparé par Georges Assaf à la suite de la dernière réunion de ce groupe de travail afin de préparer le manuel.**
Georges ASSAF
Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet
- 12h45-13h00 **Support apporté par le site du projet : une mise à jour**
Dania SAMOUL, Coordinatrice du Projet Euromed Justice III.
- 13h00-14h30 Déjeuner
- 14h30-15h30 **Approches et bonnes pratiques en matière de simplification des procédures, procédures orales et modes alternatifs de résolution des conflits. Poursuite de la discussion entamée lors de la troisième réunion de ce groupe de travail. (I)**
Georges ASSAF
Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet
Discussion
- 15h30-16h00 Pause café
- 16h00-17h00 **Approches et bonnes pratiques en matière de simplification des procédures, procédures orales et modes alternatifs de résolution des conflits. Poursuite de la discussion entamée lors de la troisième réunion de ce groupe de travail. (II)**
Georges ASSAF
Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet
Discussion

Fin de la 1^e journée

Mercredi 13 février 2013

08h30-09h30 **Approches et bonnes pratiques en matière de simplification des procédures, procédures orales et modes alternatifs de résolution des conflits. Poursuite de la discussion entamée lors de la troisième réunion de ce groupe de travail. (III)**

Georges ASSAF

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

09h30-11h00 **Accès à la justice, aide judiciaire et les groupes les plus vulnérables : le rôle des avocats.**

Fernando PIERNAVIEJA, Avocat, Président du Comité Accès à la justice du Conseil des barreaux européens (CCBE).

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

11h00-11h30 Pause café

11h30-13h00 **Situation actuelle en matière d'accès à la justice et aide judiciaire dans les pays du Voisinage Sud : accès à la justice, aide judiciaire et les groupes les plus vulnérables.**

Pays du Voisinage Sud (7 délégations)

13h00-14h30 Déjeuner

14h30-15h30 **Accès à la justice pour les groupes les plus vulnérables : l'expérience néerlandaise**

Peter van den BIGGELAAR, Expert néerlandais du Comité d'aide judiciaire, ministère de la Sécurité et de la Justice, Pays-Bas.

Discussion

15h30-16h30 **Approches et bonnes pratiques en matière d' « Accès à la justice et aide judiciaire : les groupes sociaux défavorisés. Une référence particulière aux enfants (I)**

Georges ASSAF

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

Fin de la 2^e journée

Jeudi 14 février 2013

08h30–10h00 **Approches et bonnes pratiques en matière d' « Accès à la justice et aide judiciaire : les groupes sociaux défavorisés. Une référence particulière aux enfants. (II)**

Georges ASSAF

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

10h00-10h30 Pause

10h30-12h00 **Approches et bonnes pratiques en matière d' « Accès à la justice et aide judiciaire : les groupes sociaux défavorisés. Une référence particulière aux victimes.**

Georges ASSAF

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

12h00-13h00 **Approches et bonnes pratiques en matière d' « Accès à la justice et aide judiciaire : les groupes sociaux défavorisés. Une référence particulière aux femmes.**

Georges ASSAF

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

13h00-14h15 Déjeuner

14h15-15h30 **Approches et bonnes pratiques en matière d' « Accès à la justice et aide judiciaire : les groupes sociaux défavorisés. Une référence particulière aux personnes handicapées.**

Georges ASSAF

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

15h30-15h45 **Conclusions, recommandations et contributions relatives au manuel. Préparer le travail intermédiaire et la prochaine réunion. Deuxième phase du projet : questions qui seront abordées lors des sessions de formation et des visites d'étude.**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

15h45-16h00 **Clôture de la réunion**

Andrés SALCEDO VELASCO

Fin de la réunion

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la première composante du projet : accès à la justice et aide judiciaire. L'objectif de cette activité sera de préparer un manuel qui recense et décrit les approches et bonnes pratiques susceptibles d'améliorer l'accès à la justice et l'aide judiciaire. Cette réunion est la quatrième des 5 réunions qui seront consacrées à cette question.

METHODOLOGIE POUR LA PREPARATION ET REMISE DU MANUEL

Les groupes de travail (GT) feront office de véritable forum de réflexion dans le domaine couvert et seront l'occasion d'échanger des informations et de débattre de plusieurs questions à l'ordre du jour. Les résultats des travaux du groupe de travail seront d'une importance capitale pour obtenir une connaissance réelle des systèmes juridiques et avoir des discussions en profondeur sur les questions abordées. En outre, le manuel pourra aussi être utilisé comme guide pratique. Le manuel sera préparé suffisamment à l'avance pour pouvoir être présenté lors de la conférence régionale intermédiaire qui se tiendra au cours de la deuxième année du projet.

Au cours de cette quatrième réunion nous poursuivrons le travail entamé lors des trois premières réunions. En outre, cette réunion sera aussi l'occasion de partager les avis des experts internationaux et l'approche des participants sur les principales questions qui seront traitées, selon leur propre perspective et en fonction de leurs compétences respectives. Ces discussions détaillées et en profondeur permettront d'avoir un échange approfondi sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion, à savoir « accès à la justice et aide judiciaire : les groupes sociaux défavorisés ».

PROFILS DES EXPERTS DES PAYS BENEFICIAIRES

Trois (3) participants (maximum) par pays partenaire du Voisinage Sud :

hauts fonctionnaires du ministère de la Justice ou d'une autre autorité publique compétente en la matière, membres du judiciaire et autres professionnels du droit, universitaires et représentants de la société civile possédant une solide expérience des thèmes abordés par le GT (les délais de procédure, la coopération entre juges et Barreaux pour réduire la durée des procédures, facilitation de l'accessibilité de la justice pour les citoyens, en particulier en ce qui concerne des mécanismes tels que les « guichets uniques », l'accès à la justice pour les groupes les plus défavorisés, l'aide judiciaire, les modes alternatifs de résolution des conflits, etc.) ; la participation préalable à des activités similaires dans le cadre des projets EJM I ou EMJ II constitue un atout ; grande disponibilité pour effectuer le travail intense impliqué par l'activité du GT et la recherche, la préparation des réunions du GT, la collecte de la documentation et la rédaction du manuel ; aptitude à comprendre et à s'exprimer oralement et par écrit en français et/ou anglais (au moins les communications/contributions écrites devraient se faire en français ou en anglais) ; on veillera à ce que les personnes prenant part aux activités portant sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques occupent des postes stratégiques dans les institutions nationales et que, à ce titre, elles soient à même de partager les leçons tirées de ces activités avec leurs collègues et leur personnel.

Les experts (3) devront avoir un profil approprié, une bonne connaissance, une vision et une solide expérience dans ce domaine ; en outre, ils devront être disposés à livrer une contribution efficace et effective aux travaux de ce groupe de travail. Ceci suppose que leur pays d'origine les autorise non seulement à disposer de suffisamment de temps pour participer aux cinq réunions prévues pour cette activité, mais aussi qu'ils puissent disposer du temps nécessaire pour continuer à travailler ensemble et avec l'expert principal à court terme qui est chargé de l'élaboration du manuel, et avec l'équipe chargée du projet, de manière virtuelle, à travers le site Internet du projet et/ou d'autres moyens (courriels, etc.), de façon à assurer la continuité des travaux et un échange d'informations et d'idées entre toutes les parties impliquées. Pour cette raison, il serait souhaitable que la ou les mêmes personnes assistent à toutes les réunions, ou du moins que le chef de la délégation soit la même personne à chaque réunion.

DOCUMENTATION

Une liste des documents de référence proposés pour approfondir les questions traitées sera fournie par l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet suffisamment à l'avance avant la date de la réunion.

LANGUES DE TRAVAIL

Français et anglais, avec interprétation simultanée vers et à partir de l'arabe.

LIEU DE LA REUNION ET HEBERGEMENT DES PARTICIPANTS



**Le groupe de travail
aura lieu à l'hôtel:**

**PARK HOTEL DEN HAAG
Molenstraat 53
2513 BJ Den Haag, Pays-Bas
Tél. : +31 70 3624371**